

# Le service public audiovisuel dans les Etats membres de l'Union Européenne : Etude comparée France, Italie, Royaume-Uni (Document en Français)

## ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/70611695-0ce5-4a45-8158-cb4a1d2c013a>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

## ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Trouillard Pauline](#)

Date de soutenance : 25-06-2019

Directeur(s) de thèse : [Perroud Thomas](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris : 1992-....\)](#)

## ▼ Informations générales

Discipline : Sciences juridiques

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Service public audiovisuel, Droit comparé, Missions de service public, Effectivité du droit, Régulation, Aides d'Etat, Gouvernance des entreprises publiques, Espace public, Sociologie de la télévision

**Mots-clés** :

- Médias audiovisuels publics - Italie
- Médias audiovisuels publics - France
- Médias audiovisuels publics - Grande-Bretagne
- Télévision - Sociologie
- Médias audiovisuels -- Droit - Italie
- Médias audiovisuels -- Droit - France
- Médias audiovisuels -- Droit - Grande-Bretagne
- Médias audiovisuels publics - Finances - Italie
- Médias audiovisuels publics - Finances - France
- Médias audiovisuels publics - Finances - Grande-Bretagne


**Résumé** : La multiplication des plateformes de transmission audiovisuelles et l'arrivée des offres délinéarisées, telles que celles proposées par Netflix, amènent aujourd'hui à s'interroger sur le rôle que doit jouer le service public audiovisuel dans un tel environnement. Cette thèse a pour objet d'étudier les raisons juridiques qui justifient en Italie, en France et au Royaume-Uni, la sauvegarde d'un secteur public de la radio-télévision, financé par des fonds publics, dans un environnement libéralisé, et sa protection par le droit de l'Union européenne. Elle vise à conceptualiser juridiquement la mission de service public audiovisuel telle qu'elle est définie par les législateurs français, britannique et italien, étape nécessaire pour s'intéresser ensuite à l'effectivité d'une telle définition dans la réalité sociale qu'elle entend régir. Le constat d'une relative ineffectivité des dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires encadrant la prestation de service public audiovisuel nous pousse ensuite à mettre en exergue les facteurs juridiques qui permettent de l'expliquer. Cette relative ineffectivité pose en effet des problèmes démocratiques et juridiques, car seule une distinction effective du contenu des chaînes publiques vis-à-vis des chaînes privées permet de justifier le financement par le contribuable du service public audiovisuel, considéré comme fondamental au bon fonctionnement des démocraties européennes.

## ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

## ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2019PA020094  
Type de ressource : Thèse

---